



ÉCOLE SAINT-CHARLES
CONVOCATION À LA PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Rencontre du lundi 17 octobre 2022, à 18 h 45

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue et remerciements
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Composition et fonctionnement du conseil d'établissement
 - 5.1 Élections aux postes (président et secrétaire)
 - 5.2 Désignation et présentation du représentant de la communauté
 - 5.3 Présence de la direction adjointe aux rencontres
 - 5.4 Formulaire à remplir
 - 5.4.1 Dénonciation d'intérêt (document sur place)
 - 5.4.2 Confidentialité (document sur place)
 - 5.4.3 Autorisation de divulgation sur le site web (document sur place)
 - 5.5 Adoption des règles de régie interne (document sur place)
 - 5.6 Calendrier des rencontres (document sur place)
- 6 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2022
- 7 Questions afférentes au procès-verbal et correspondance
- 8 Points de décision
 - 8.1 Activités éducatives et complémentaires (incluant le projet du 3^e cycle)
 - 8.2 Sorties à pied
 - 8.3 Campagnes de financement pour l'année scolaire 2022-2023
 - 8.4 Budget du CE
 - 8.5 Bilan annuel
 - 8.6 Dérogation à la politique alimentaire du CSSP

- 8.7 Règles de régie interne du service de garde
- 8.8 Journées pédagogiques (service de garde)
- 9 Points d'information et de discussion
 - 9.1 Formation pour les nouveaux membres du CE
 - 9.2 Retour sur le sondage aux parents
 - 9.3 Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents
 - 9.4 Prochain PÉVR
 - 9.5 Échéance des dossiers
 - 9.6 Normes et modalités en évaluation
 - 9.7 Partenariat
 - 9.7.1 Municipalité pour les frais chargés aux parents
 - 9.8 Photographie scolaire
 - 9.9 Conférences aux parents
 - 9.10 Cour d'école
- 10 Droits de parole
 - 10.1 Personnel enseignant
 - 10.2 Personnel de soutien
 - 10.3 Service de garde
 - 10.4 OPP
 - 10.5 Représentant du comité de parents
 - 10.6 Représentant de la communauté
- 11 Questions diverses
- 12 Prochaine rencontre
- 13 Levée de l'assemblée

Isabelle Roberge, directrice